

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02087

Numéro SIREN : 829 669 910

Nom ou dénomination : 2NYM NETTOYAGE

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/012021

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 272	2 396	1 876	2 731	855	31.31
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	76 616	50 150	26 466	28 960	2 493	8.61
	Autres immobilisations corporelles	117 211	46 139	71 072	55 856	15 216	27.24
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	50		50		50	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				200	200	100.00
Total II		198 149	98 685	99 464	87 746	11 718	13.35
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	12 440		12 440	12 050	390	3.24
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	203 748	27 000	176 748	115 499	61 249	53.03
	Autres créances	462 990		462 990	10 094	452 896	NS
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	121 720		121 720	489 253	367 533	75.12
	Charges constatées d'avance (3)	31 532		31 532	130	31 401	NS
	Total III	832 429	27 000	805 429	627 026	178 403	28.45
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 030 579	125 685	904 893	714 772	190 121	26.60

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2022 12	Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 000)	15 000	15 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 500	1 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	233 404	167 816	65 589	39.08
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	150 947	95 589	55 358	57.91
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	4 489		4 489	
	Provisions réglementées				
	Total I	405 340	279 904	125 436	44.81
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	98 000	98 000		
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	17 304	63 128	45 824	72.59
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 986	70 940	34 046	47.99
	Dettes fiscales et sociales	278 893	200 120	78 773	39.36
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	370	2 680	2 310	86.18
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	499 553	434 868	64 685	14.87
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		904 893	714 772	190 121	26.60

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

423 821 336 868

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	37
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	37
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	37
Permanence ou changement de méthodes	38
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	38
Etat des amortissements	39
Etat des provisions	39
Etat des échéances des créances et des dettes	40
Composition du capital social	40
Produits à recevoir	40
Charges à payer	40
Charges et produits constatés d'avance	41

NA = Non Applicable NS = Non significative

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 904 893.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 143 885.22 Euros et dégageant un bénéfice de 150 947.08 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Ouverture d'un établissement secondaire à Toulouse.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 272		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	70 182		6 435
Installations générales agencements aménagements divers	16 473		9 635
Matériel de transport	66 477		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 518		21 517
TOTAL	158 649		37 587
Autres participations			50
Prêts, autres immobilisations financières	200		
TOTAL	200		50
TOTAL GENERAL	163 121		37 637

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		4 272	4 272
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			76 616	76 616
Installations générales agencements aménagements divers		577	25 531	25 531
Matériel de transport			66 477	66 477
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 834	25 200	25 200
TOTAL		2 412	193 825	193 825
Autres participations			50	50
Prêts, autres immobilisations financières		200		
TOTAL		200	50	50
TOTAL GENERAL		2 612	198 147	198 147

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 541	855		2 396
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	41 222	8 928		50 150
Installations générales agencements aménagements divers	1 306	1 407	244	2 469
Matériel de transport	27 874	10 156		38 030
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 432	3 214	1 006	5 640
TOTAL	73 834	23 705	1 250	96 289
TOTAL GENERAL	75 375	24 560	1 250	98 685

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	855				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 928				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 407				
Matériel de transport	10 156				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 214				
TOTAL	23 705				
TOTAL GENERAL	24 560				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	42 782		15 782		27 000
TOTAL	42 782		15 782		27 000
TOTAL GENERAL	42 782		15 782		27 000
Dont dotations et reprises d'exploitation			15 782		

~~CERTIFIE~~ ~~CONFORME~~
A L'ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	2 081	2 081	
Autres créances clients	201 668	201 668	
Personnel et comptes rattachés	5	5	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	552	552	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 511	18 511	
Débiteurs divers	443 921	443 921	
Charges constatées d'avance	31 532	31 532	
TOTAL	698 270	698 270	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	98 000	22 268	75 732	
Fournisseurs et comptes rattachés	104 986	104 986		
Personnel et comptes rattachés	148 111	148 111		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 124	55 124		
Impôts sur les bénéfices	22 756	22 756		
Taxe sur la valeur ajoutée	50 678	50 678		
Autres impôts taxes et assimilés	2 224	2 224		
Groupe et associés	17 304	17 304		
Autres dettes	370	370		
TOTAL	499 553	423 821	75 732	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	98 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	15.0000	1 000			1 000

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	552
Total	552

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	1 124
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 392
Dettes fiscales et sociales	134 998
Total	226 514

~~CERTIFIÉ CONFORME~~
~~A L'ORIGINAL~~

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	31 532
Total	31 532

SASU 2NYM NETTOYAGE
Société par actions simplifiée Unipersonnelle au capital de 15.000 €
Siège social : 43 rue de Picardie – 31100 TOULOUSE
RCS Toulouse : 829 669 910

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Le trente décembre,
A neuf heures,

La soussignée Noura LIMAM, associée unique de la société 2NYM NETTOYAGE, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 15.000 €, divisé en 1000 actions de 15 € chacune.

1) Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30.06.22
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation de la rémunération du président
- Conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

2) Dépose sur le bureau les documents suivants :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30.06.22
- Le rapport de gestion
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Texte du projet de résolution.

3) Adopte les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat, arrêtés le 30.06.22, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30.06.22.

LM

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 150.947 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

Origines du résultat à affecter :

1) Report à nouveau antérieur	/
2) Résultat de l'exercice	150.947 €
3) Prélèvement sur les réserves	/
Total	150.947 €

Affectation proposée :

4) Affectation aux réserves	
* réserve légale	/
* réserve spéciale des plus-values à long terme	/
* autres réserves	120.947 €
5) Dividendes bruts	30.000 €
Soit 30,00 € par action	
6) Report à nouveau	/
Solde	/

A titre de dividendes, dont la mise en paiement sera effective à compter du 31/12/2022 : 30.000 €

- dont 21.000 € de dividendes nets versés aux associés
- dont 9.000 € de flat tax (contributions et prélèvements sociaux au taux de 17,20 % impôt à la source de 12,80 %)

Le montant des revenus distribués s'élevant à 30.000 € est en totalité éligible à la réfaction de 40 % et s'élève à 30,00 € par action.

La Présidente actionnaire unique prend acte des distributions de dividendes intervenues au cours des trois années précédentes :

Années	Distribution globale	Abattement 40 %	Sans abattement
2019	/	/	-
2020	/	/	-
2021	30.000 €	30.000 €	-

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 375.340 €.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique, approuve en application de l'article L.227-10 du Code de Commerce, après avoir entendu la lecture du rapport spécial, les conventions concluent entre la société 2NYM et les personnes intéressées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique déclare que la rémunération de la Présidente s'est élevée à 47.643 € brut sur l'exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

LIMAM Noura



SASU 2NYM NETTOYAGE
Société par actions simplifiée Unipersonnelle au capital de 15.000 €
Siège social : 43 rue de Picardie – 31100 TOULOUSE
RCS Toulouse : 829 669 910

RAPPORT DE GESTION
DE LA PRESIDENTE ACTIONNAIRE UNIQUE
A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 DECEMBRE 2022

La société 2NYM NETTOYAGE représentée par Mme LIMAM Noura en qualité de Présidente, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30.06.22, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'objectif pour l'exercice ouvert le 01.07.22 est de développer le chiffre d'affaires et de maîtriser les coûts fixes.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30.06.22, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

II - RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 30.06.22, le chiffre d'affaires est de 1.143.885 €.

Le montant des traitements et salaires est de 659.134 €

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux est de 90.878 €.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 966.206 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 198.809 €.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde des produits et frais financiers de - 833 € il s'établit à 197.976€.

CM

Après prise en compte :

- d'un résultat sur opérations exceptionnelles de 3.251 €
- de l'impôt sur les sociétés de 50.280 €.

L'exercice clos le 30.06.22 se traduit par un bénéfice de 150.947 €.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons en conclusion de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 150.947 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

Origines du résultat à affecter :

1) Report à nouveau antérieur	/
2) Résultat de l'exercice	150.947 €
3) Prélèvement sur les réserves	/
Total	150.947 €

Affectation proposée :

4) Affectation aux réserves	
* réserve légale	/
* réserve spéciale des plus-values à long terme	/
* autres réserves	120.947 €
5) Dividendes bruts	30.000 €
Soit 30,00 € par action	
6) Report à nouveau	/
Solde	/

Conformément à la loi, la Présidente actionnaire unique prend acte des distributions de dividendes intervenues au cours des trois années précédentes :

Années	Distribution globale	Abattement 40 %	Sans abattement
2019	/	/	-
2020	/	/	-
2021	30.000 €	30.000 €	-

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 375.340 €.

CN

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

III – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L.227-10 du Code de Commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont décrites dans le rapport spécial du Président prévu à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

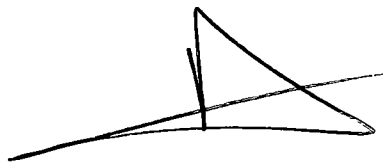
IV – ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration ni n'a fait l'objet d'une démission.

Le présent rapport est soumis à l'application du droit français. Il est rédigé en langue française. Dans le cas où il serait traduit en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Fait à Toulouse,
Le 12 décembre 2022

Noura LIMAM
La présidente



CERTIFIÉ CONFORME
ORIGINAL

SASU 2NYM NETTOYAGE
Société par actions simplifiée Unipersonnelle au capital de 15.000 €
Siège social : 43 rue de Picardie – 31100 TOULOUSE
RCS Toulouse : 829 669 910

RAPPORT SPECIAL
DE LA PRESIDENTE ACTIONNAIRE UNIQUE
A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 DECEMBRE 2022

Conformément à l'article L.227-10 du nouveau Code de Commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et sa présidente, l'un de ses actionnaires ou d'autres sociétés dans lesquelles la présidente ou un actionnaire exercerait une fonction d'administration ou de direction.

CONVENTION PASSEE ENTRE LA SOCIETE ET LA PRESIDENTE

- Loyer LABARTHES SUR LEZE versé à Mme LIMAM Noura :
Le montant des loyers et charges locatives sis 235 chemin d'Enroux, 31860 LABARTHE-SUR-LEZE, pris en charge par la société 2NYM en faveur de Mme LIMAM Noura, associée unique de la société 2NYM, se sont élevés à la somme de 8.400 € HT au titre du loyer et à la somme de 3.600 € HT au titre des charges locatives, pour la période du 01/07/21 au 30/06/22.
- Loyer TOULOUSE versé à la SCI BALI :
Le montant des loyers sis 43 chemin de Picardie, 31100 TOULOUSE, pris en charge par la société 2NYM en faveur de la SCI BALI, dont Mme LIMAM Noura, est associée, se sont élevés à la somme de 13.750 € HT, pour la période du 14/01/22 au 30/06/22.

Fait à TOULOUSE,
Le 12 décembre 2022

Noura LIMAM
La présidente



SASU 2NYM NETTOYAGE
Société par actions simplifiée Unipersonnelle au capital de 15.000 €
Siège social : 43 rue de Picardie – 31100 TOULOUSE
RCS Toulouse : 829 669 910

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DECEMBRE 2022

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 150.947 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

Origines du résultat à affecter :

1) Report à nouveau antérieur	/
2) Résultat de l'exercice	150.947 €
3) Prélèvement sur les réserves	/
Total	150.947 €

Affectation proposée :

4) Affectation aux réserves	
* réserve légale	/
* réserve spéciale des plus-values à long terme	/
* autres réserves	120.947 €
5) Dividendes bruts	30.000 €
Soit 30,00 € par action	
6) Report à nouveau	/
Solde	/

A titre de dividendes, dont la mise en paiement sera effective à compter du 31/12/2022 : 30.000 €

- dont 21.000 € de dividendes nets versés aux associés
- dont 9.000 € de flat tax (contributions et prélèvements sociaux au taux de 17,20 % impôt à la source de 12,80 %)

Le montant des revenus distribués s'élevant à 30.000 € est en totalité éligible à la réfaction de 40 % et s'élève à 30,00 € par action.

LN

La Présidente actionnaire unique prend acte des distributions de dividendes intervenues au cours des trois années précédentes :

Années	Distribution globale	Abattement 40 %	Sans abattement
2019	/	/	-
2020	/	/	-
2021	30.000 €	30.000 €	-

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 375.340 €.

Copie certifiée conforme

Noura LIMAM
La présidente

